



# Préparation de l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves Maternelle et Élémentaire du Rouret Jeudi 20 septembre 2018 20h00

## Ordre du Jour

- Lecture et approbation des rapports d'activité et financier
- Approbation des comptes
- Fixation du montant des nouvelles cotisations
- Election des membres du bureau/conseil d'administration
- Questions diverses

Présidente de séance : Garcia Isabelle, Présidente APE

Secrétaires de séance : Badia Jamouille

Liste des participants : Allport G, Aouizerate L, Boschat A, Bovis V, Degeilh H, Fischer JC, Garcia I, Gleizes JB, Jambon V, Jamouille B, Juppeaux E, Juppeaux S, Lakhdi L, Pirone V, Randrianarivony P, Adda C, Goutte-Fangeas S, Paquet A, Hutchings A, Sonnati S, Sonnati R, Clapier E, Mailer T, Beauseigneur Colas V, Brun Sue B, Lakhdi M

Représentés : Boudet M, Bourjade F, Goffard I, Marsy M, Mellerin C, Mulligan E,

Nombre d'adhérents à l'APE en 2017-2018 : 106

Nombre d'adhérents présents : 15

Nombre de non adhérents présents : 11

Nombre de pouvoirs : 6

Début de séance : 20h14

Le quorum n'étant pas atteint (1/2 des adhérents +1= 54 adhérents présents ou représentés), l'assemblée générale est close.

Une assemblée générale extraordinaire est convoquée le jeudi 20 septembre à 20h15



# Préparation de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association des Parents d'Elèves Maternelle et Élémentaire du Rouret Jeudi 20 septembre 2018 20h15

## Ordre du Jour

- Lecture et approbation des rapports d'activité et financier
- Approbation des comptes
- Fixation du montant des nouvelles cotisations
- Election des membres du bureau/conseil d'administration
- Questions diverses

Présidente de séance : Garcia Isabelle, Présidente APE

Secrétaires de séance : Badia Jamouille

Liste des participants : Allport G, Aouizerate L, Boschat A, Bovis V, Degeilh H, Fischer JC, Garcia I, Gleizes JB, Jambon V, Jamouille B, Juppeaux E, Juppeaux S, Lakhdi L, Pirone V, Randrianarivony P, Adda C, Goutte-Fangeas S, Paquet A, Hutchings A, Sonnati S, Sonnati R, Clapier E, Mailer T, Beauseigneur Colas V, Brun Sue B, Lakhdi M

Représentés : Boudet M, Bourjade F, Goffard I, Marsy M, Mellerin C, Mulligan E,

## **I- Lecture et approbation du rapport moral et financier**

### **1- Rapport moral**

**L'APE est une association loi 1901 indépendante de toute organisation politique ou syndicale composée de parents bénévoles** désireux de s'investir dans la vie de l'école et veiller aux intérêts des enfants dans les différents aspects de leur vie scolaire.

Rappel des missions de l'APE : 2 objectifs majeurs indépendants

- **1/ Favoriser le dialogue entre les parents et les enseignants et s'assurer de la qualité de l'environnement scolaire des enfants.**

Pour cela L'APE présente chaque année une liste aux élections des représentants des parents d'élèves pour les deux écoles. Cette liste est sans étiquette et totalement apolitique. L'association essaie de présenter au moins un RPE par classe afin d'être la plus représentative possible. L'année dernière la liste de l'APE était la seule présentée. Nous avons donc obtenu:

- 5 sièges en maternelle. Nous avons sur notre liste **10** candidats (5 titulaires + 5 suppléants)
- 9 sièges en élémentaire. Nous avons sur notre liste 18 candidats (9 titulaires + 9 suppléants)

L'APE a participé au **dialogue entre les parents et l'école et s'est assuré de la qualité de l'environnement scolaire des enfants** :

- a- Par sa participation active aux conseils de chaque école (maternelle/élémentaire) et la diffusion des compte-rendus correspondant sur le site internet de l'association.
- b- Par sa mobilisation pour la réouverture de la classe de maternelle dont la fermeture avait été actée en mars 2018 pour la rentrée 2018-2019 (organisation de 2 rassemblements, lancement d'une pétition, courriers et prise de rendez-vous avec l'inspectrice de circonscription, courriers au directeur d'académie, courrier au ministre de l'éducation nationale, au premier ministre et au président de la république, sollicitation des médias locaux (Nice matin (3 articles), Agora FM (3 interviews), France 3 (1 reportage))

La classe de maternelle a été ré-ouverte le lundi 10 septembre 2018.

## **2- Organisation d'évènements de récolte de fonds pour participer au financement des projets et sorties des écoles.**

En 2017/2018, L'APE a organisée:

- Une vente de Chocolats de Noël
- Une vente de gâteaux au Marché de Noël du Rouret
- Un Loto
- Une Tombola de printemps
- Un Vide grenier
- Une vente de photos prises lors du Carnaval
- D'autre part, l'APE a proposée :
  - une distribution de ballotins de chocolats aux enfants/enseignants pour Noël
  - une distribution de livres/dictionnaires (GS) et de livres/calculatrices (CM2)

Enfin, l'APE gère 2 partenariats

- AQUIS : réalisation d'étiquettes personnalisées
- Rentrée discount : listes scolaires

## **3- Rapport financier (Véro)**

### **Cf rapport financier joint**

**Les ressources** : cotisations + recettes des actions + partenariats Aquis/Rentrée discount = **17862.98 euros** (contre 16552.75 euros en 2016-2017).

**Les dépenses :** frais de fonctionnement : 305.45 euros (141.55 euros en 2016-2017) + assurance : 108.78 euros (149.54 euros 2016-2017) + chocolats de Noël offerts : 324.02 € (442,61 euros 2016-2017) + cadeaux CM2/GS 1323.29 euros (1 543.66 euros en 2016-2017) + financement des projets maternelle : 2500 euros (1749.80 euros en 2016-2017) + financement projets élémentaire : 4499 euros (3150 euros en 2016-2017) + achats pour les manifestations : 9170.28 € (7194.51 euros en 2016-2017).

Au 31 août 2018, l'exercice est une ressource nette de **3549.74€** (2 662.15 euros en 2016-2017).

Au 31 août 2018, notre trésorerie présente un solde créditeur d'un montant de **19269.78 €** (contre 15 720.04 € au 31 août 2017).

Lors de la dernière réunion du bureau de l'APE 2016/2017, il a été décidé de reconduire le principe d'attribution d'un budget par classe dont le montant sera défini en fonction du rapport financier présenté à l'AG. Le budget prévisionnel à redistribuer pour l'année 2018/2019 sera défini à la première réunion de l'année 2018/2019 (juste après l'AG)

Chaque classe sera informée par courrier du montant qui lui est alloué pour que les enseignants puissent transmettre leurs demandes au premier conseil d'école.

Proposition 550 euros à confirmer (vote) lors de la première réunion du nouveau bureau

## **II- Approbation du rapport moral et des comptes**

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité

## **III- Fixation du montant des nouvelles cotisations**

Le montant de la cotisation à l'APE a été fixée pour l'année 2018-2019 à 10 euros minimum par famille lors de la précédente AG. Pour l'année 2019-2020, le bureau ne souhaite pas augmenter la cotisation. L'assemblée générale ne souhaite pas non plus modifier le montant de la cotisation. Par conséquent, le montant de la cotisation à l'APE pour l'année 2019-2020 est fixé à 10 euros.

## **IV-Election des membres du bureau/conseil d'administration**

Les membres du CA et bureau présents sont présentés.

Les membres du bureau 2017-2018 démissionnent collégalement.

Un appel aux candidatures pour la composition du CA et du bureau de l'APE pour l'année 2017-2018 est lancé. Le rôle des membres du bureau/ CA (RPE ou non) est rappelé.

<b>Conseil d'administration (CA) :</b> <b>4 réunions par an :</b> 1 entre octobre/décembre ; 1 entre janvier et mars ; 1 entre avril et juin, 1 entre juillet et septembre	Préparer les listes de RPE – Définir et organiser les manifestations + distributions de l'année- Redistribution des fonds - démarches administratives (déclarations)
<b>Bureau :</b>	
Président	Garant des décisions- communication générale- assister à toutes les réunions y

	compris RPE préparatoires
Vice- Président	Supplé le président
Trésorier	Tenir la comptabilité- suivre la trésorerie- communiquer régulièrement les résultats des manifestations- payer les factures-préparer les fonds de caisse- encaisser les règlements
Vice-Trésorier	Supplé le trésorier
Secrétaire + secrétaire WEB	Tenir à jour un classeur avec tous les documents administratifs (CR, assurances, déclaration préfecture...)- tenir à jour le site web- établir le mailing des adhérents/ du CA – répondre ou transférer les demandes des adhérents
Référent maternelle	Interface/relationnel avec l'école maternelle : redistribution des fonds/ organisation des CE/organisation des élections des RPE)
Référent élémentaire	Interface/relationnel avec l'école élémentaire : redistribution des fonds/ organisation des CE/organisation des élections des RPE)

Il est rappelé que toute personne représentante des parents d'élève doit appartenir au CA de l'APE. Il est également rappelé que les 2 rôles de l'APE sont distincts et qu'il est donc possible d'être RPE sans participer aux manifestations de collecte de fond ou inversement Les personnes potentiellement intéressées à rejoindre le CA/bureau sont invitées à communiquer leurs coordonnées.

Le bureau 2018/2019 ci-dessous est élu à l'unanimité :

Président : JB. Gleizes

Vice-Président : S. Juppeaux

Trésorier : V. Bovis

Vice-trésorier Lakhdi L

Secrétaire : V. Pirone

Web Master : Randrianarivony P

Référent maternelle : C. Mellerin

Référent élémentaire : C. Gilormini-Derepas

### **V- Questions diverses**

Aucunes

Levée de séance : 21h25

Tout le monde se retrouve autour du verre de l'amitié



Pour l'APE

Isabelle Garcia – Présidente 2017/2018